



Notr'Canard

Bulletin d'information de la Confrérie St Hubert du Grand-Val

Nr 027, août 2009

Chers amis de la Confrérie St Hubert du Grand-Val,

Le but de la chasse étant également la gestion et la régulation des animaux sauvages qui n'ont plus de prédateurs naturels et qui, pour certaines espèces prolifèrent, le public non-averti a peut-être pu rencontrer un chasseur avec son arme dans le terrain au mois de juillet déjà.

Ne soyez pas surpris, ce n'est pas du braconnage! C'est avec une autorisation spéciale de tir que ces nemrods aident d'une part à limiter les dégâts aux cultures et d'autre part à réduire indirectement l'explosion des frais de compensation versés aux cultivateurs et agriculteurs.

Un travail de régulation (voir articles ci-après: renards, blaireaux) qui profite à tous et dont les intervenants, notamment des membres de la confrérie, méritent d'être remerciés.

Mais dès le début du mois d'août, le même régulateur posté aux abords des cultures aura cette fois-ci activé son instinct de chasse le plus aiguisé et attendra patiemment la bête noire ... c'est passionnant!

*Votre Président
René Kaenzig*

Pourquoi chasser le renard ?

par René Kaenzig

Pourquoi demande-t-on aux chasseurs de chasser le renard? On s'imagine facilement que le chasseur est intéressé uniquement par la quête du gibier. Une venaison qui finira par être apprêtée en de magnifiques petits plats cuisinés. Le renard n'est aujourd'hui pas tellement à la mode sur la carte des menus, ce n'est donc pas une affaire culinaire.

Qu'est-ce que le renard vient donc faire dans le tableau de chasse des nemrods?

C'est en sa qualité de régulateur de la population animale que le chasseur est sollicité à intervenir dans le monde de goupil. Vecteur de maladies, il est aussi un grand prédateur en début d'année sur les faons (chevreuils) et sur les levrauts (lièvres).



© Louis Tschanz, Perrefitte

Dans le domaine des maladies, on entend parfois le nom d'*échinococcose alvéolaire*. Un terme qui chante et qui est presque poétique dans un premier temps. On l'appelle aussi la *maladie du renard*. Le renard, mais aussi le chat ou le chien peuvent être contaminés par l'ingestion de rongeurs infectés par la maladie. Chez le chat ou le chien, c'est également par l'ingestion de crottes que la contamination est possible.

L'homme peut aussi être la victime de cet *échinocoque*. Beaucoup de flou existe encore quant aux vecteurs de la contamination. Le centre de gravité est souvent à chercher dans le contact, d'une manière ou d'une autre, avec des excréments de renards (pour le chasseur le contact direct avec le renard) suivis d'un manque d'hygiène qui en sont les raisons. Une piste est la consommation de baies (myrtilles, mûres, framboises, fraises des bois, etc...), de pissenlits ou de champi-

Confrérie St Hubert du Grand-Val

st-hubert-du-grand-val@bluewin.ch
http://www.st-hubert-du-grand-val.org
CH-2746 Crémines, Suisse



gnons, mais aussi de produits du jardin potager, qui par les excréments du renard ont été contaminés. Par contamination, on pense aussi au ruissellement et aux élaboussures de l'eau qui était en contact avec de tels excréments. Le lavage de la cueillette suffira pour éliminer pratiquement tous risques.

Sur la liste des maladies, la plus connue était bien entendu la *rage*. Celle-ci est totalement éradiquée en Suisse depuis 1999. On y trouve néanmoins d'autres problèmes viraux comme la *maladie de Carré* (connue aussi sous la dénomination *maladie du jeune chien*). La *gale* en est une autre.



© Louis Tschanz, Perrefitte (renard galeux)

Ces raisons donnent de forts arguments à une régulation de la population du renard aux abords des habitations. Le renard, animal sauvage, n'a donc aucune raison d'intégrer les zones habitées. La beauté de l'animal ne donne aucun argument, aucune excuse et aucune légitimité à ce qu'on lui dispense d'un banquet supplémentaire et facile devant notre domicile.

Au chapitre de la prédation par le renard, il est assez libre. En général, les mesures de protection des poulaillers et autres basses-cours sont aujourd'hui sophistiquées pour ne pas laisser libre service au renard. Même si le dicton mentionne que ce dernier est malin et rusé, la fouine le sera bien plus pour s'y faufiler. L'agriculteur n'est donc plus l'ennemi *numéro un*. Fort consommateur de rongeurs, il rendra même des services aux propriétaires de cultures.

Malheureusement la prédation par le renard ne s'arrête pas là. Sa consom-

mation printanière de proies faciles, comme les jeunes faons et les petits levrauts, fait des ravages. C'est à nouveau un travail de communication et de persuasion que le chasseur devra entreprendre auprès du fermier pour en faire comprendre le pourquoi de la chasse aux renards.

Le chasseur est donc sollicité à en réduire le nombre. Mais très vraisemblablement pour les raisons mentionnées au chapitre "maladies", par souci de s'infecter, cette chasse n'est pas trop "à la mode".

Par la protection à l'aide de gants en latex et d'un sac poubelle, la levée de la dépouille du renard pourra être faite et le transport jusqu'au prochain poste de récolte des déchets carnés se fera sans aucun problème. Il ne faut bien entendu pas oublier de mentionner qu'une hygiène minimale des mains est de toute façon de rigueur comme dans l'habitude du quotidien.

Pourquoi chasser le blaireau ?

par René Kaenzig

La réponse immédiate qui nous vient à l'esprit quant à la motivation à chasser le blaireau est l'utilisation de sa graisse. Elle est connue pour ses vertus de guérir, par application, des maux de rhumatisme, entorses et autres foulures ou même de problèmes respiratoires. La confection de tels remèdes est un peu tombée dans l'oubli, mais toujours effectuée par quelques rares "producteurs" artisanaux.

Cette graisse est parfois aussi utilisée pour le tannage de cuir. Elle était utile autrefois dans la fabrication de savon. On pense aussi au pinceau à barbe: le blaireau. Même qu'il existe dans de très anciens livres de cuisine des recettes apprêtées avec de la viande de blaireau, la motivation principale de sa chasse n'est pas celle-ci.

Le blaireau est un grand dévastateur de cultures. Les frais en indemnités versés aux exploitants pour les dégâts occasionnés sont trop importants. La raison de sa chasse est donc la régulation de l'espèce.



Combe-Grède: comptage de la faune par René Kaenzig

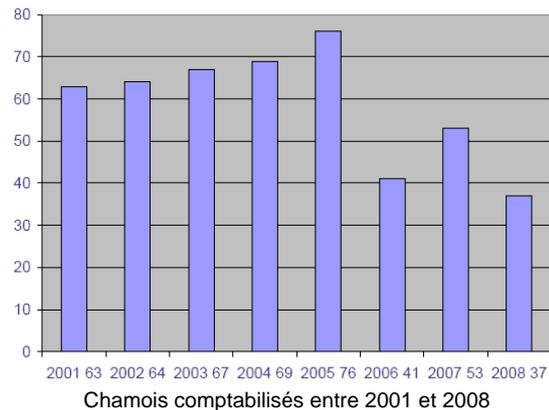
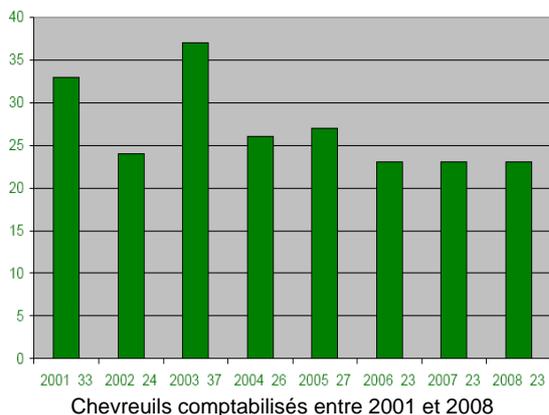
Lancé en 2001 par le garde-faune cantonal du lieu *Sébastien Balmer*, c'est donc la 9^{ème} fois cette année qu'il invite ses amis pour l'appuyer dans le comptage de la faune qui réside dans le district franc fédéral de la *Combe-Grède*.



Mais au préalable, qu'est-ce donc un district franc fédéral? C'est une zone

définie par la Confédération dont le but est la protection et la conservation des mammifères et oiseaux sauvages. Les districts francs ne concernent pas uniquement les chasseurs mais aussi les promeneurs. Des panneaux informent le grand public sur l'attitude à adopter dans le secteur.

Venons-en au comptage: le but étant de suivre statistiquement sur plusieurs années les tendances dans le développement des différentes races d'animaux, le concept devait rester le même sur toute cette durée ainsi que pour les futurs comptages. La période du recensement dans l'année est la même (mi-juillet), Les "compteurs" sont très souvent les mêmes personnes et les secteurs attribués parfois identiques. Pour la petite histoire, nos confrères sont également assidus à la tâche. Seule la météo n'est pas sous contrôle, celle-ci ayant malheureusement une grande influence sur la possibilité et les opportunités d'observer les animaux.



C'est toujours magnifique de rencontrer tous ces animaux, le résultat du comptage pour 2009 est le suivant:

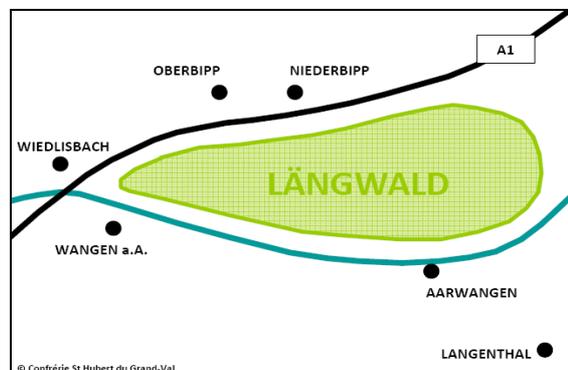
- 42 chamois (10 boucs, 20 chèvres, 5 éterles et 7 cabris)
- 5 chevreuils (2 brocards, 3 chevrettes)
- 2 renards
- 1 marmotte (!)
- 2 lièvres

Pétition "Cerf Noble"

par René Kaenzig

C'est le 7 juillet 2009 qu'une conférence des médias a été organisée à *Langenthal* pour rendre compte des résultats d'une pétition concernant le cerf noble dans le canton de Berne.

Les signataires de la pétition "Cerf Noble" demandent au Gouvernement bernois de prendre des mesures d'urgence quant à une capture de cerfs confinés dans la forêt du *Längwald* afin de les transférer dans la région d'*Oberbipp*.



Pourquoi donc demander un tel transfert?

Un rapport approuvé par le Gouvernement bernois en 2006, le "[Concept Cerf Noble](#)", prévoit que ce cervidé puisse s'établir



dans l'ensemble du canton. Au cours des trois dernières années, le cerf a pénétré dans le secteur du *Längwald*, dans le nord-est du canton de Berne, où sa population atteint aujourd'hui une vingtaine de bêtes.



Längwald et l'axe entre Aarwangen et Niederbipp

L'Office cantonal des forêts (OFOR) défend la position que les dégâts causés par ce gibier aux jeunes peuplements d'arbres sont insupportables. Il demande que la chasse du cerf soit autorisée dans ce secteur. La majeure partie des chasseurs ne partagent pas cet avis.

Des accidents entre voiture et cerf ont déjà eu lieu sur l'axe très fréquenté entre *Aarwangen* et *Niederbipp*. L'animal est condamné à y rester confiné, parce que l'autoroute A1 et la densité de l'espace habité font obstacle à une migration naturelle vers des territoires proches qui pourraient l'accueillir.



Un axe fluide, mais pas pour tous...

En un deuxième temps, les initiateurs de la pétition, notamment Monsieur *Mario Fracheboud* (citoyen du canton de Berne, membre de *Pro Natura Berne*, qui est également chasseur et membre de la

Société des chasseurs du district de Moutier) et Monsieur *David Gerke* (citoyen du canton de Soleure et membre de *Pro Natura Solothurn*) demandent la réalisation dans les meilleurs délais de l'ouvrage S-09 (passage à faune) qui est planifié depuis plus de trente ans pour enjamber l'A1 dans la région d'*Oensingen*, *Niederbuchsiten* et *Oberbuchsiten* (SO). Cet ouvrage permettrait au gibier de ne plus être bloqué par l'autoroute et pourrait se disperser vers le nord dans l'arc jurassien.

La pétition forte de plus de 1'000 signatures, issues de tous bords, arrivera donc également sur le bureau du chef du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), le Conseiller fédéral *Moritz Leuenberger*.

Un petit instant partagé

par René Kaenzig

M'étant fait quelque peu "allumer" lors de notre dernière rencontre du *stamm*, pour mon équipement apte à faire face à toutes éventualités (surtout la pipe), je ne voulais pas en priver nos lecteurs. Et question solidarité avec le couteau suisse (*Wenger* et/ou *Victorinox*): restons équitables.

Partageons ces petits instants... ☺



Prochain Stamm !
Pique-nique en famille

Mercredi 24 août 2009
dès 19:00 heures